





Programme de la formation

CSE de 11 à 49 salariés

-  En groupe sur site
-  35 heures sur 5 jour(s)
-  Salarié en poste · 4 participants maximum
-  Sur devis

Description courte

Formation obligatoire des membres élu(e)s du **CSE** en :

SANTE, SECURITE et CONDITIONS DE TRAVAIL.

Article L. 2315-18 du Code du travail.

Profil des participants

Membres élu(e)s, Titulaires **et** Suppléant(e)s, d'un CSE.

Prérequis

Etre membre élu(e) d'un CSE.

Objectifs

Familiariser les membres élu(e)s du CSE avec les repères juridiques et méthodologiques nécessaires à l'exercice de leur mandat.

Aptitudes et compétences visées / attestées

A l'issue de cette formation, les membres élu(e)s doivent être capables de :

- Identifier le cadre légal des attributions du CSE.
- Se familiariser avec les moyens mis à la disposition du CSE.
- Construire un plan d'action en lien avec les réalités de l'entreprise.

Contenu

J1 – Attributions et moyens

- Les sources d'information dans et hors l'entreprise.
- Le rôle des membres du CSE.
- Le réfèrent harcèlement sexuel et agissements sexistes.

- Les attributions du CSE.
- Négociier des accords en l'absence de tout Délégué syndical.
- Les moyens du CSE : réunions, heures de délégation, salarié protégé, outils de communication, etc.

J2 – La démarche de prévention des risques professionnels

- Le rôle du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail (SSCT).
- Les notions de risque, de danger et de dommages.
- Les obligations respectives de l'employeur et des salariés.
- Les acteurs externes et les ressources documentaires.
- Identifier et évaluer les risques professionnels pour mieux les prévenir : le DUERP.
- Les moyens du CSE en SSCT : droit d'alerte corrélé ou non au droit de retrait, les enquêtes et réunions conjointes suite à des accidents du travail.

Pédagogie et organisation

- **Méthode active favorisant les mises en situation :**
- Identifier le rôle du référent harcèlement sexuel/agissements sexistes.
- Préparer les réunions du CSE.
- Optimiser le registre spécial du CSE.
- Identifier les situations à risques dans l'entreprise et définir un plan d'actions.
- **Matériel pédagogique:** documentation juridique et outils opérationnels remis sous format numérique.

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

- Questionnaire initial d'évaluation des connaissances et des représentations.
- Contrôle continu oral et/ou par kahoot.
- Exercices collectifs d'application.
- Quizz de fin de formation.

Mode de validation

- Attestation de fin de formation.
- Attestation de compétences.

Financements possibles

Entreprise.

Modalités et délai d'accès

1 à 2 mois.

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : (*mise en place de compensation...*)

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Présentiel, distanciel ou mixte : au choix.

Intervenant

Pour **TOURAINES, ANJOU, POITOU et LIMOUSIN :**

Daniel PICHOT

Formateur de membres élu(e)s des CSE depuis 2019.

Ancien Président de Comités d'entreprises multisites et de CHSCT.

Ancien négociateur d'accords d'entreprise.

Contact e-mail : pichdaniel9@gmail.com

Contact téléphonique : 06 40 11 59 35

AUTRES CONTACTS « CADRES EN MISSION » :

- **Véronique GRUE CAPELLE :** Bretagne (56 – 29 -35) et Loire atlantique (44).
- **Annick MARTIN:** Maine-et-Loire (49), Mayenne (53) et Sarthe (72).
- **Karine DELABY :** Bretagne (22).
- **Véronique MONTOIS :** Centre Val de Loire et Ile de France.
- **Monique GARCIA :** Sud est et sud ouest.
- **Eric BRIANCHON :** Normandie et Hauts de France.